

ORDRE DU JOUR DU 12 AVRIL 2010

1. Ouverture de la séance
2. Ordre du jour
3. Résolution concernant le choix de la directrice générale adjointe
4. Réparation et installation des équipements de loisirs
5. Installation d'enseigne aux limites de la municipalité.
6. Clôture de la séance

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Luc-de-Vincennes, tenue le 12 avril 2010, à 19 h, à la salle du conseil de la Municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes, située au 660, rue Principale, Saint-Luc-de-Vincennes.

Sont présents : Monsieur Jean-Claude Milot, maire
 Mesdames Françoise Asselin, conseillère
 Nicole Grenon, conseillère
 Francine Therrien, conseillère
 Messieurs Jacques Lefebvre, conseiller
 Robert Normandin, conseiller
 Daniel André Thibeault, conseiller.

L'avis spécial de la tenue de cette séance n'a pas été donné, par écrit, tel que prévu à l'article 152 du Code municipal. Toutefois, tous les membres du conseil sont présents et acceptent de discuter les sujets y mentionnés.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Jean-Claude Milot, maire de Saint-Luc-de-Vincennes. Rita Massicotte, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait mention de secrétaire.

2. Ordre du jour

Chacun prend connaissance de l'ordre du jour.

3. Résolution 2010-04-90

Résolution concernant la nomination de la directrice générale adjointe

CONSIDÉRANT QUE le conseil a mandaté la firme Claude Grenier ressources inc. à procéder à un appel de candidatures pour combler le poste de directeur(trice) général(e) de la Municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes, suite à l'annonce du départ à la retraite de Rita Massicotte, directrice générale;

CONSIDÉRANT QUE plus d'une vingtaine de personnes ont déposé leur candidature pour combler ce poste;

CONSIDÉRANT QUE le conseil doit statuer sur le choix de la personne qui deviendra directeur(trice) général(e) de la Municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes;

PAR CES MOTIFS, et sur la proposition de Françoise Asselin, appuyée de Nicole Grenon, le conseil municipal de Saint-Luc-de-Vincennes choisit madame Manon Shallow comme directrice générale adjointe;

QUE les modalités d'emploi restent à déterminer;

QUE madame Manon Shallow occupera le titre de directrice générale dès le départ à la retraite de Rita Massicotte.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers.

4. Réparation et installation des équipements de loisirs

M. Daniel André Thibeault informe le conseil que du 6 au 10 mai 2010, se tiendra une semaine pour promouvoir le sport. Or, le Comité des loisirs et social de Saint-Luc-de-Vincennes a fait l'acquisition de certains menus équipements qui permettront aux citoyens de pratiquer diverses disciplines.

Monsieur Thibeault requiert également les services de Luc Normandin, inspecteur municipal, pour l'aider à réaliser certains travaux, dont la pose de lignes pour badminton, basketball, volleyball et pétanque. De plus, il demande que la population soit invitée, par le biais du Bulletin municipal, à s'inscrire auprès du Comité des loisirs et social afin de former des équipes amicales.

Aussi, les services de Luc Normandin sont également requis afin de vérifier l'état des équipements du parc pour enfants situé sur la rue Massicotte et de réparer, s'il y a lieu.

5. Installation d'enseignes aux limites de la municipalité

Monsieur Daniel André Thibeault a fait le tour des municipalités de la MRC des Chenaux. Il a constaté que plusieurs municipalités ont des enseignes décoratives à l'entrée et à la sortie de leur village. Des démarches seront entreprises pour déterminer la possibilité d'en installer aux limites de notre territoire, particulièrement avec le ministère des Transports du Québec et certains propriétaires.

6. Résolution 2010-04-91

Clôture de la séance

Sur la proposition de Robert Normandin, appuyée de Jacques Lefebvre, le conseil lève la séance à 20 h 25 minutes.

Jean-Claude Milot, maire

Rita Massicotte, dir. Gén. & sec.-trés.